

Démarche « Vieillir en santé » sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes et sud de Mirabel

But : Maintenir une qualité de vie le plus longtemps possible des personnes âgées à domicile dans un continuum d'interventions intégrées

Volet 1

Augmenter l'accessibilité et l'adéquation aux besoins des aînés des activités liées aux saines habitudes de vie (prise en compte des capacités physiques et financières)

Sous-projet 1 : Collaborer avec les municipalités (ou MRC) à la création d'environnements favorables à l'activité physique chez les aînés

Sous-projet 2 : Mobiliser les aînés aux saines habitudes de vie, via un déploiement plus grand de programmes et d'actions divers (ex : « Vie active », TOC-TOC santé, ou autres)

Sous-projet 3 : Travailler en réseau pour mieux rejoindre les aînés isolés et ceux victimes de maltraitance

Sous-projet 4 : Bonifier nos offres de services et activités conjointes (CSSS-ORH et OBNL d'habitation, soutien communautaire au logement social) auprès des 50 ans et plus, en fonction de leur réalité actuelle par un portrait global des besoins de cette clientèle.

Volet 2

Mieux repérer et dépister les aînés ayant des besoins de soutien, et intervenir précocement et en réseau

Sous-projet 5 : Poursuivre et renforcer le repérage dans la communauté et l'entraide des aînés (Programme RÉVA dans le secteur de Pointe-Calumet)

Sous-projet 8 : Projet intergénérationnel : Offrir du soutien aux personnes âgées plus isolées de notre territoire par l'entremise de jeunes impliqués socialement

Sous-projet 6 : Renforcer l'utilisation du PRISMA 7 à l'urgence de l'hôpital

Volet 3

Bonifier le soutien aux résidences privées d'aînés pour un meilleur maintien des capacités physiques et cognitives des aînés dans leur milieu de vie

Sous-projet 7 : Organiser des activités itinérantes dans les résidences privées pour favoriser le maintien de l'autonomie par des activités de stimulations physiques et cognitives (Centre de jour)

Pas de limitations

Limitations / problèmes multiples

Promouvoir

Prévenir

Dépister

Guérir

Soutenir

Au regard du continuum d'intervention pour repérer précocement les aînés ayant besoin de soutien

Comme il est possible de le constater, plusieurs des sous-projets sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes et sud de Mirabel contribuent au continuum d'intervention pour repérer précocement les aînés ayant besoin de soutien afin de les aider à préserver leur santé et leur autonomie. Ces actions sont faites en partenariat dans la communauté ou spécifiquement par le système de santé et de services sociaux.

Dans la communauté : (axes 3, 6, 7 et 8 du modèle)

A) Bonifier et implanter plus largement un réseau de repérage et de soutien des aînés dans la communauté via des éclaireurs travaillant dans des établissements financiers, le milieu commercial, les comités paroissiaux et les organismes communautaires, ainsi que des bénévoles-veilleurs.

B) Sonder les besoins des aînés en HLM et OBNL d'habitation en incluant un questionnaire de repérage des aînés en perte d'autonomie

C) Deux autres projets de la Table 3e âge s'ajouteront en complémentarité du repérage de la clientèle isolée et présentant peu ou pas de réseau de soutien significatif : Un premier projet vise à offrir du pairage-bénévoles jusqu'en vie de vie aux personnes isolées de 75 ans et plus et l'autre projet vise la sensibilisation et l'accompagnement des aînés et de leur entourage pouvant vivre des situations d'abus ou de maltraitance par l'entremise de référents de la première ligne dans la communauté (policiers, groupes communautaires, municipalités, députés, etc.).

Au sein du système de santé et de services sociaux : (axes 7 et 8 du modèle).

A) Implanter l'outil de repérage PRISMA-7 à l'urgence afin de repérer les personnes âgées en perte d'autonomie modérée à grave.

B) Distribuer cet outil de repérage lors des campagnes de vaccination.